

Résolution sur la situation au Soudan du Sud

2014/2512(RSP) - 16/01/2014 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation au Soudan du Sud.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement a fermement **condamné les dernières flambées de violence** au Soudan du Sud qui ont entraîné de graves conséquences humanitaires, sécuritaires, politiques, économiques et sociales dans un pays déjà fragile et instable et qui pourraient déstabiliser l'ensemble de l'Est de l'Afrique. Des milliers de personnes ont été tuées et des centaines de milliers de civils ont été déplacés en raison de la crise actuelle.

Les députés se sont montrés particulièrement préoccupés par la **dimension ethnique du conflit**, lequel devrait trouver une solution politique démocratique.

La résolution a rappelé que le conflit politique a éclaté après que le président du pays, Salva Kiir, issu du groupe ethnique dinka, a accusé son ex-vice-président limogé, Riek Machar, appartenant à l'ethnie Nuer, de tentative de coup d'État. Riek Machar a nié toute implication dans une tentative de coup d'État.

Le Parlement a condamné les violations et atteintes aux droits de l'homme signalées, estimant que le président Kiir et Riek Machar devraient tout mettre en œuvre pour **empêcher les soldats sous leur commandement de se livrer à de telles exactions contre la population**.

Malgré les pourparlers de paix en cours engagés le 7 Janvier 2014 à Addis-Abeba, le Parlement a déclaré que l'instabilité, les combats et la mobilisation des forces armées ont continué. Notant que le gouvernement sud-soudanais a arrêté 11 hauts responsables politiques, y compris l'ancien ministre des Finances et l'ancien secrétaire général du parti SPLM, les députés ont appelé à la **libération de tous les prisonniers politiques** et des 11 hauts responsables dont la détention était devenue une pierre angulaire dans les négociations de paix.

Face aux graves agitations politiques qui secouent le Soudan et aux conflits armés, le Parlement a regretté la décision de la haute représentante de l'Union de mettre fin au **mandat du représentant spécial de l'Union européenne** pour la République du Soudan et la République du Soudan du Sud. En l'absence de représentant spécial, l'Union européenne serait reléguée à un rôle secondaire dans le cadre des négociations et des actions internationales. Il a par conséquent demandé à la haute représentante de revenir sur sa décision et de proroger le mandat du représentant spécial.

Notant que l'aide humanitaire de l'Union s'élève à **170 millions EUR** à ce jour sur les exercices 2013 et 2014, le Parlement a appelé la communauté internationale à honorer ses engagements de financement en faveur de la région et à **mobiliser des ressources pour remédier immédiatement à la dégradation de la situation humanitaire** au Soudan du Sud.

Le Parlement a insisté sur ce qui suit :

- le gouvernement et les rebelles à engager des **pourparlers politiques inconditionnels**, inclusifs et holistiques en toute bonne foi en vue de faire aboutir les négociations ;
- l'ensemble des parties concernées devraient octroyer **un accès et une protection aux agences humanitaires** venant à l'aide de la population civile touchée ainsi qu'à ouvrir des corridors humanitaires pour la livraison de matériel et d'équipement.

Enfin, tous les **pays voisins** du Soudan du Sud et les puissances régionales devraient coopérer en vue d'améliorer la situation du pays et de la région en matière de sécurité et de trouver une solution politique pacifique et durable au conflit en cours.